



CDM Paris 13 devient un centre dentaire conventionné FNMF

En modifiant sa grille tarifaire, le centre dentaire mutualiste Paris 13 vient d'obtenir son conventionnement par le Réseau national des centres de santé mutualistes de la Mutualité Française.

Le CDM Paris 13 a validé le dernier élément nécessaire à son conventionnement par la FNMF en adoptant, au 1er janvier 2016, la grille tarifaire de la convention nationale de la FNMF. Cette grille définit des prix plafonds pour un ensemble d'actes avec engagement de les maintenir bloqués pendant 1 an.

A titre d'exemple :

- Couronne entièrement en métal : 324 €
- Couronne provisoire : 64 €
- Bridges* : 2000 €
* pose d'une prothèse plurale dentoportée définitive de 3 dents comportant au moins 1 pilier d'ancrage ou 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalent minéraux
- Semestre de traitement actif multibagues accord RO : 700 €

Par ailleurs, le conventionnement par la FNMF confirme et garantit les engagements du CDM Paris 13 :

- Une démarche qualité assurant l'accueil et la prise en charge la mieux adaptée aux besoins du patient ;
- Une promotion de la prévention bucco-dentaire ;
- Un accès aux soins facilité : pratique du tiers-payant sur la partie obligatoire comme sur la partie complémentaire et respect d'une politique tarifaire limitant les restes à charge ;
- Un respect des recommandations de la Haute Autorité de santé et un baromètre de satisfaction réalisé tous les 2 ans ;
- Une information claire et transparente des patients : fiches d'information, devis, fiches de composition et de traçabilité des prothèses...

Les centres dentaires mutualistes :

- 480 centres dans toute la France
- 98,5 % des patients satisfaits de leur prise en charge (Source Baromètre Satisfaction 2014 RNCSM - CEGMA TOPO)
- 98 % des centres dentaires mutualistes sont conventionnés.

A propos du CDM Paris 13

Le Centre Dentaire Mutualiste Paris 13 a été créé en 1949. Il se compose de 14 praticiens chirurgiens-dentistes et d'un praticien spécialisé en orthodontie pour adulte et enfant, au sein de 9 cabinets. Le CDM dispose également d'une radio panoramique, d'un laboratoire ainsi que d'une salle de stérilisation centralisée. CDM Paris 13 est un centre dentaire mutualiste conventionné par la Mutualité Française.

www.cdm75013.com

A propos du Groupe MGC

Le Groupe MGC comprend une mutuelle (Mutuelle MGC, soumise au Livre II du Code de la Mutualité, certifiée ISO 9001 : 2008) leader auprès des agents SNCF depuis plus de 130 ans, un Fonds de dotation (Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008), un Centre de Gestion Mutualiste Partagé (CGMP, union soumise aux dispositions du Livre I du Code de la Mutualité, certifié ISO 9001 : 2008) et un Centre Dentaire Mutualiste (CDM Paris 13, mutuelle régie par le livre III du Code de la Mutualité).

www.groupeMGC.fr

Contact Presse

Géraldine Colleu - 01 40 78 57 33 - g.colleu@m-g-c.com